

# S'LEIMBACHER BLETTLA



La Gazette du Coucou

Juillet 2023



Chers Leimbachaises et Leimbachois,

Cet été encore, la sécheresse est annoncée en France et notre département ne devrait pas être épargné. La commune a décidé de maintenir une décoration estivale raisonnée, avec un choix de fleurs respectant notre ressource en eau. A ce titre, je tiens à féliciter notre ouvrière Anne-Rose pour ses créations dans le cadre du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la route des vins d'Alsace. Le dimanche 6 août, une fête alsacienne organisée par l'Amicale des pompiers et l'ACLS sur le parking de la salle polyvalente, sera animée par le groupe DAMPF PFIFLA avec une petite restauration et buvette. Par ailleurs, le sentier viticole de Leimbach créé par la Communauté de Communes de Thann-Cernay, en partenariat avec l'Office de Tourisme et notre commune, sera inauguré le 3 septembre.

Le 6 avril dernier, le Conseil municipal a voté à l'unanimité le 4<sup>ème</sup> budget du mandat dont vous trouverez les grandes lignes dans ce bulletin. Malgré la hausse du coût de l'énergie et l'inflation galopante, les élus ont décidé de ne pas augmenter la fiscalité foncière et cela pour la 9<sup>ème</sup> année consécutive. A titre d'information, l'encours de dette totale de la commune de Leimbach au 31 décembre 2022, s'élève à 398 € par habitant contre 709 € par habitant pour le département, 574 € par habitant pour la région et 588 € par habitant au niveau national.

Les travaux du terrain multisports vont commencer à la mi-juillet et la livraison de ce complexe sportif est programmée pour le mois de septembre. Afin de préserver le voisinage, une clôture avec fermeture de l'accès à 20h00 ainsi que l'installation de deux caméras de surveillance englobant l'aire de jeux, seront mis en place.

Dans le cadre du devoir de mémoire, une plaque mémorielle en souvenir des 49 jeunes garçons et des 8 filles de notre village incorporés de force pendant la Seconde guerre mondiale, sera mise en place rue de la Chapelle et inaugurée le 25 août prochain.

Depuis le 2 juin, l'enquête publique concernant la révision de notre Plan Local d'Urbanisme est terminée. La commune a répondu aux observations du commissaire-enquêteur dont le procès-verbal de synthèse a été remis le 16 juin. Le Conseil municipal sera amené à procéder au vote lors de la séance du mois de septembre.

Le projet de construction d'un périscolaire à Leimbach est toujours à l'étude car il s'agit d'une décision importante qui ne doit pas obérer l'avenir de nos finances. Cela nous oblige à prendre le temps nécessaire à la réflexion, sachant que la commune a reçu l'assurance de l'accueil de nos enfants au périscolaire de Roderen.

La 11<sup>ème</sup> journée citoyenne est programmée le samedi 9 septembre prochain. Chaque année nous comptons de nouveaux habitants pour ce rendez-vous permettant de réaliser de nombreux travaux et de partager un moment convivial autour du repas offert par la commune. D'avance merci à tous pour votre participation.

Le temps passe vite et nous arrivons déjà à mi-mandat. Aussi, j'envisage d'organiser une réunion publique en début d'automne. Après la présentation des réalisations effectuées et à venir, nous poursuivrons par un temps d'échange interactif avec l'équipe municipale.

Je vous souhaite un bel été en profitant de toutes les animations et remercie par la même occasion tous les bénévoles et élus pour les diverses manifestations qui renforcent notre « vivre ensemble ».

Votre Maire

Philippe ZIEGLER



# BUDGET PRIMITIF 2023



Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	614 542€	562 232,88€
Report 2022		267 815,12€
<i>Virement à la section investissement</i>	215 506€	
<b>TOTAL</b>	<b>830 048€</b>	<b>830 048€</b>

Section Investissement	Dépenses	Recettes
Investissement	1 049 006,38€	791 142€
Report 2022 (déficit)	7 946,62€	
Affectation du résultat de fonctionnement		
Restes à réaliser	84 594€	134 899€
Opération patrimoniale	3 000€	3 000€
<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		215 506€
<b>TOTAL</b>	<b>1 144 547€</b>	<b>1 144 547€</b>

LEIMBACH étant éligible dans le cadre du programme destiné à financer la création d'un équipement sportif de proximité, nous avons rédigé un dossier de demande de subventions pour la création d'un terrain de sports. Pour la sécurisation de celui-ci ainsi que du voisinage et des abords directs de la salle polyvalente, l'installation d'une clôture et d'un système de vidéosurveillance compléteront ce nouvel équipement. L'ensemble de l'opération avoisine les 90 000€ HT dont 20% resteront à la charge communale.

Des modifications de prestations à la salle polyvalente sont également à l'étude, notamment pour l'éclairage de la scène ainsi que pour l'utilisation de la vidéo projection et de la sono.

Par ailleurs une aire de lavage, pour les véhicules communaux et de la caserne des pompiers est en cours de négociations, tout comme la réfection de la toiture de l'école.

La remise en état des voiries, la mise en conformité des réseaux et l'amélioration de l'écoulement des eaux pluviales sont des dossiers également priorités par la commission des travaux.





**Remplacement de l'éclairage de l'ancienne église :** Classé au patrimoine des Monuments Historiques depuis 1924, le clocher de l'ancienne église Saint-Blaise vient d'être remis en valeur avec le remplacement complet de l'éclairage avec des ampoules LED, plus économiques. Ainsi, les huit anciens projecteurs dont la majeure partie ne fonctionnait plus ont ainsi été remplacés par six projecteur Contrast Thorn 41 w (24 w de consommations.) Merci à la Communauté de Communes de Thann-Cernay qui a pris en charge le coût total de cette opération s'élevant à 11 354 €.



*L'ancienne église est désormais éclairée par des ampoules LED*



*La rupture de la conduite principale de la rue de Vieux-Thann a provoqué une coupure d'eau dans le quartier*

**Coupure d'eau :** Samedi 24 juin après-midi, la rupture de la conduite d'eau principale rue de Vieux-Thann a provoqué une coupure d'eau durant plusieurs heures pour les habitants du quartier. Les services de SUEZ sont intervenus rapidement. Après avoir identifié le point de rupture, ils ont procédé à la réparation nécessitant l'ouverture de la chaussée.

**Entretien de la voie publique :** Comme chaque année après la saison hivernale, une opération de rebouchage des trous a été effectuée et principalement : rues de Strasbourg, de la Chapelle, Issenburg, des Vignes, Paul Cézanne, de la Forêt et aux chemins du Kirchweg et Kurrenweg. Par ailleurs, un devis a été demandé pour la remise en état de la fin du chemin du Kurrenweg nécessitant un travail de décaissement et bitumage n'entrant pas dans le cadre du simple rebouchage des trous.

**Reprise des eaux de ruissellement du chemin forestier des Trois Chênes :** Ces travaux réalisés par l'entreprise SOTERMAT SARL de LEIMBACH, comprennent notamment la fabrication sur site d'un avaloir en béton avec paroi séparative pour décantation des effluents et reprise du fossé, la mise en place d'un collecteur assainissement gravitaire en PVC-CR8, la fourniture et la pose de grilles en fonte sur avaloir, la reprise du fossé existant avec réalisation de faux plats en sur-profondeur pour ralentir la vitesse d'écoulement des eaux dans la pente. La commune a profité de cette opération s'élevant à la somme de 35 248 TTC, pour la remise en état du chemin en amont.



*Vue des travaux de drainage des eaux pluviales au chemin menant aux Trois Chênes*



## Rentrée scolaire 2023/2024

La rentrée scolaire est fixée au lundi 4 septembre 2023 pour l'ensemble des écoliers.

**La maternelle :** Elle sera composée de 39 élèves répartis en deux classes mutualisées sous l'égide de Sophie GRAVEY et Christine ZELLER.

Petite section : 12 élèves

Moyenne section : 10 élèves

Grande section : 17 élèves

**L'élémentaire :** Le nombre d'élèves étant important (69 élèves) les enfants des classes de CE1 et CM1 seront séparés. La répartition se décompose comme suit :

Classe de CP/CE1 à Rammersmatt encadrée par Mireille BATTAGLIA (23 élèves)

Classe de CE1/CM1 à Leimbach suivie par Florence METTLER (23 élèves)

Classe de CE2/CM1/CM2 à Leimbach tenue par Nathalie METTLER (23 élèves)

**Les écoles de Leimbach-Rammersmatt accueilleront pour cette rentrée 2023 un total de 108 élèves.**

**Recherche de bénévoles :** Nous sommes à la recherche de 2 à 3 bénévoles sur Leimbach et Rammersmatt disponibles aux heures de sorties de classe et dont les coordonnées seraient en possession des maîtresses, afin de les suppléer en cas de retard du bus scolaire ou de parents.

Pour plus de renseignements, merci de contacter le secrétariat du SIS par mail : [sislr68800@gmail.com](mailto:sislr68800@gmail.com)

**Bibliothèque :** Martine SCHNEIDER qui s'occupe avec beaucoup de passion et d'investissement en collaboration avec Julien CLAERR de la bibliothèque de l'école, souhaite passer le relais progressivement jusqu'en juin 2024 ; nous sommes donc à la recherche d'un ou d'une bénévole dès cette rentrée pour être accompagnée par celle-ci tout au long de l'année.

Votre mission sera d'accompagner les enfants de l'école élémentaire deux demi-journées par semaine dans leurs recherches de lecture. La bibliothèque se trouve au deuxième étage de l'école de Leimbach.

Si vous êtes intéressés et pour plus de renseignements, merci de contacter le SIS par mail : [sislr68800@gmail.com](mailto:sislr68800@gmail.com)

**Concert :** L'église Saint-Blaise était remplie le vendredi 23 juin pour le concert de fin d'année des élèves des classes primaires de l'école de Leimbach. Dirigés par Florence Mettler et accompagnés au clavier par Olivier et Nathalie à l'accordéon, les jeunes mélomanes ont offert une remarquable prestation pour le plus grand bonheur du nombreux public composé en grande partie par leurs familles.

***Les écoliers ont offert un superbe concert devant un public conquis***



**Les écoliers au cœur des missions de la gendarmerie :** Accueillis par l'adjudant-chef David Meyer, commandant la brigade territoriale autonome de Thann, 43 élèves de l'école primaire de Leimbach-Rammersmatt ont découvert avec grand intérêt, les différentes missions de la gendarmerie en présence de Philippe Ziegler, maire de Leimbach et ancien major de gendarmerie. Ils ont participé à trois ateliers interactifs leur présentant une scène de crime avec recherches d'indices et relevés d'empreintes digitales, la présentation des matériels de défense du PSIG de Cernay (Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie) et les moyens équipant la gendarmerie de montagne avec recherche d'une victime d'avalanche.



*Ancien major de gendarmerie, le maire Philippe Ziegler a accompagné les élèves aux différents ateliers*



*Les gendarmes ont montré aux élèves comment procéder aux relevés d'empreintes digitales*

## VIE ASSOCIATIVE

### AMICALE DES AÎNÉS

L'Amicale a vécu une saison complète et active avec les bricoleuses qui ont confectionné les décorations de Noël, de Pâques et la préparation de l'exposition vente du 24 juin.

Un après-midi en compagnie de l'adjudant-chef David Meyer commandant la brigade de gendarmerie de Thann, nous a permis de faire un tour d'horizon sur la sécurité routière, les agressions, vols etc.

Notre sortie annuelle s'est soldée par une escapade sundgauvienne, terminée autour d'un grand plat de carpes frites dans une bonne ambiance. La reprise des « après-midi rencontre » est prévue le 19 septembre.

Bienvenue à tous.

Le comité

*Très bonne ambiance lors de l'escapade dans le Sundgau*



## AMICALE DES SAPEURS POMPIERS



**Fête de la musique :** Cette manifestation reconduite par l'Amicale des sapeurs-pompiers de Leimbach a été perturbée par les averses orageuses. Mais le public était quand même venu nombreux. L'animation a été assurée par le Gugga Hairupfer de Moosch et par le groupe Passion Country Dance de Cernay. Tartes flambées, frites et boissons fraîches ont agrémenté cette soirée festive marquant le début de l'été !



*Le groupe Passion Country Dance de Cernay et le Gugga Hairupfer de Moosch ont assuré l'ambiance*

## GYM DE LEIMBACH



Pour marquer la fin de la saison, une quinzaine de membres sur les 37 que compte notre association, s'est retrouvée jeudi 22 juin au domaine Saint-Loup à Michelbach. Lors de cette soirée, notre animatrice Salomé nous a initiés au tir à l'arc. Puis nous avons partagé un repas tiré du sac dans un cadre magnifique. Ambiance assurée et très conviviale. Merci Salomé !

Je vous souhaite d'agréables vacances et vous attends de pied ferme en septembre

Renée Heimburger, présidente.



*Sortie au domaine Saint-Loup pour les membres de la GYM  
Leimbach*

## CONSEIL DE FABRIQUE

**Saint-Blaise** : La fête patronale de la Saint-Blaise a été célébrée par le chanoine Marc Schmitt, vicaire épiscopal de la pastorale d'Alsace-Sud assisté par les Pères Mirek et Marcel. Comme de coutume, la statue du Saint-Patron a été exposée dans le chœur. Ne pouvant toujours pas boire dans le crâne reliquaire du Saint, chaque famille participante a pu emporter une bouteille de vin béni et effectuer un don en faveur de l'entretien de l'église. L'office religieux a été magnifiquement réhaussé par les chorales réunies de Leimbach-Rammersmatt, Roderen et Vieux-Thann, dirigées par Paul Kuenemann avec son fils Eric à l'orgue. Enfin, le repas servi à la salle polyvalente a réuni 120 personnes.



*Le père Marc Schmitt qui a concélébré l'office religieux assisté par les curés Mirek et Marcel et le séminariste Maxime*



*La bénédiction des gorges reste un moment fort pour les pèlerins*

**Mise à l'honneur** : Après avoir servi la paroisse de Leimbach pendant 23 ans en qualité de sacristain et assuré la fonction de secrétaire du Conseil de Fabrique, Benoît Baraldo a été mis à l'honneur lors de la fête patronale et remercié pour les services rendus. Un panier lui a été offert ainsi qu'un arrangement floral à son épouse. Résidant depuis quelques temps à Cernay, Benoît rend encore ponctuellement des services. Le président Bernard Boesch lance un appel pour le remplacer dans la fonction de sacristain désormais vacante. Les candidat(e)s sont invité(e)s à prendre contact avec la paroisse.



*Le sacristain Benoît Baraldo a été mis à l'honneur*

## AUTOUR DE L'ECOLE

Le soleil était au rendez-vous pour la kermesse organisée le samedi 24 juin sur le parking de la salle polyvalente en présence d'une nombreuse affluence. Plusieurs jeux étaient proposés aux enfants ainsi que la vente de gâteaux et de boissons à la buvette. Merci à l'amicale des Aînés de Leimbach qui a vendu des articles confectionnés par les membres au profit de l'association « Autour de l'Ecole. »



*La kermesse a attiré beaucoup de monde*



*Les enfants rassemblés dans l'aire de jeux ont été rafraichis avec un jet d'eau pour leur plus grand plaisir*



*Stand de l'amicale des Aînés*

## ACLS



**13<sup>ème</sup> marche du Coucou :** Les deux nouveaux parcours de 5 km et 10 km, proposés aux amateurs de promenade dominicale le dimanche 30 avril, ont rencontré un vrai succès et notamment le passage dans le vignoble et la montée à la vue Zuber où avait été installée une buvette. Le traditionnel jeu-questionnaire destiné aux enfants est toujours très prisé, sachant qu'ils doivent chercher les réponses sur le parcours avec la certitude de recevoir une récompense ! Le menu proposé à la salle polyvalente était composé d'un émincé de volaille forestier accompagné de spätzlé et jardinière de légumes, ainsi qu'un dessert avec café. Bravo aux bénévoles de l'ACLS pour la parfaite organisation de cette manifestation.

*Claude Welcklen, président de la Société d'Histoire de Leimbach et Gérard Lutringer ont assuré une permanence pour les inscriptions*



*Une buvette a été installée à la vue Zuber*

*Après l'effort, le réconfort autour d'un bon repas servi à la salle polyvalente*



# INFORMATIONS DIVERSES DE LA MAIRIE



## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vous les trouverez en intégralité sur le site de la commune : [www.leimbach.fr](http://www.leimbach.fr) (clic sur mairie puis comptes rendus du Conseil Municipal).

Il est rappelé à la population que les séances du Conseil Municipal sont annoncées dans la presse et ouvertes au public, lequel ne peut toutefois pas intervenir pendant les débats. Comme le prévoit la Loi, les comptes rendus sont affichés en mairie.

Outre les informations concernant toutes les démarches administratives, le site permet d'avoir connaissance d'une multitude de renseignements concernant l'actualité du village.

**ERRATUM** : Par suite d'une erreur malencontreuse dans la rubrique dates à retenir du bulletin municipal du mois de janvier 2023, **il fallait lire Madame Renée Metzger** et non Renée Heimburger concernant la collecte pour la ligue contre le cancer effectuée avec Hélène Peter, Martine et Jean Schneider. Dont acte !

## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL GRENELLE II (PLU)

L'enquête publique qui a eu lieu du 2 mai au 2 juin 2023 a permis de recueillir les observations et demandes des propriétaires fonciers. Le procès-verbal du commissaire enquêteur a été remis à la commune le 16 juin qui a fait part de ses observations. Son rapport final a été rendu le 29 juin. La délibération du Conseil Municipal pour l'adoption du PLU devrait être prise lors de la séance du mois de septembre prochain.

## SALLE POLYVALENTE

La commune rappelle que les réservations ou demandes de renseignements concernant les locations de la salle polyvalente sont à adresser au secrétariat de mairie qui gère le planning. Tél : 03 89 37 05 32. La gestion des locations est assurée par Geneviève Rueff qui assure les visites, remises des clés et états des lieux.

## PLAN CANICULE

La loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées ou handicapées, a instauré dans chaque département un Plan d'Alerte d'Urgence en cas de risques exceptionnels. Dans le cadre de ce plan, il est utile de rappeler qu'un registre communal des personnes vulnérables et fragiles est mis en place à la mairie. Il est dans l'intérêt pour ces personnes de s'inscrire sur ce registre, lequel reste bien entendu confidentiel.

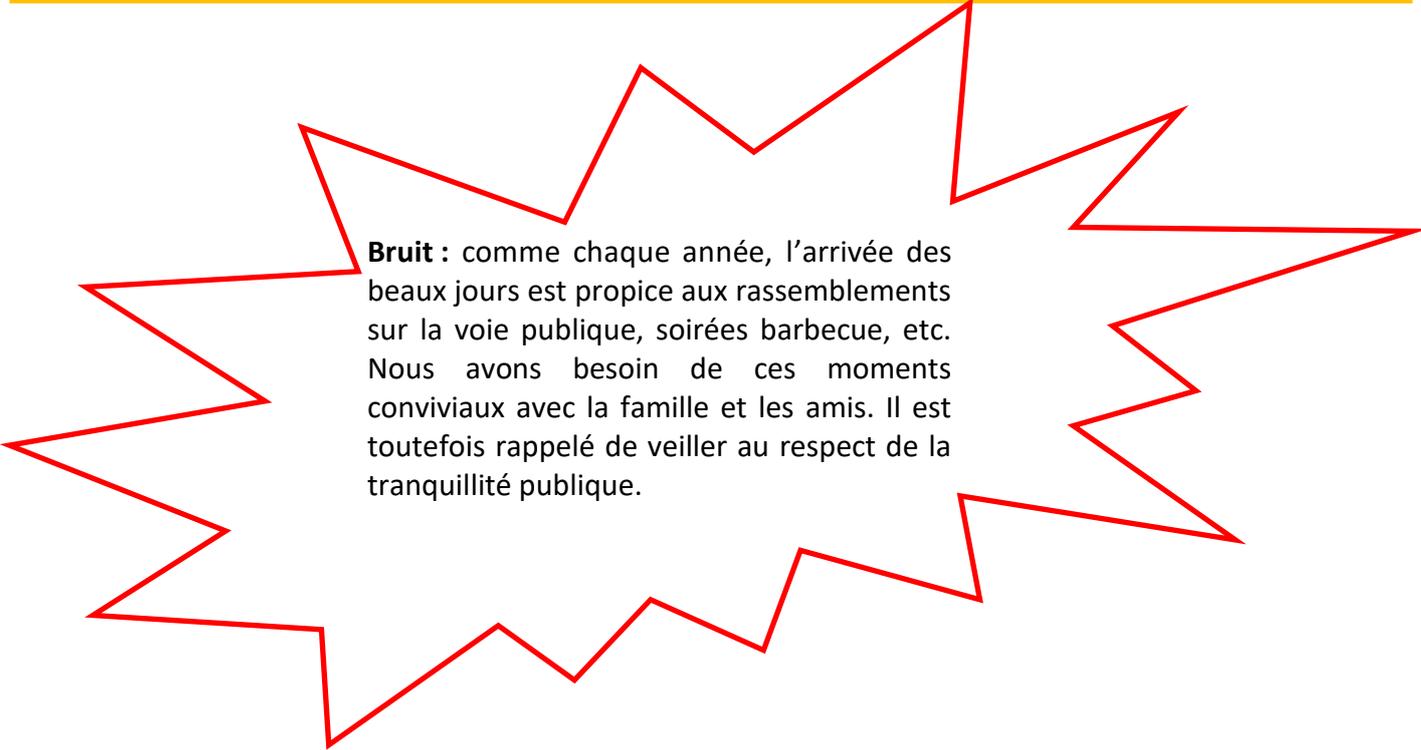
**Numéro vert Canicule info : 0800 06 66 66 – appel gratuit depuis un poste fixe en France de 09h à 19h**

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Avant votre départ, nous vous recommandons de signaler votre absence à la brigade de gendarmerie de THANN (tél. **17** ou **03 89 37 00 11**). Des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

**Haies :** Vous devez veiller à ce que vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public. Vos arbres ou vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière. Si tel est le cas, le maire peut vous contraindre à élaguer vos arbres en vous adressant une injonction de faire. L'article L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'en cas de mise en demeure sans résultat, le maire peut ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents. De même, un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1500 euros (article R. 116-2 du Code de la voirie routière). Par ailleurs, l'article 673 du Code civil prévoit que si des branches d'arbres, d'arbustes ou d'arbrisseaux de la propriété d'à côté avancent sur votre terrain, vous pouvez contraindre votre voisin à les tailler. Cette règle est applicable quelle que soit l'espèce d'arbre en cause (arbuste, rosier, grand chêne, etc.). Cependant, vous ne pouvez pas réaliser vous-même l'élagage. Enfin et dans un esprit de civisme, la commune remercie les habitants qui le peuvent, de bien vouloir enlever l'herbe devant les trottoirs le long de leurs maisons.

**Travaux de bricolage et de jardinage :** avec la période estivale, il n'est pas inutile de rappeler les termes de l'article 3 de l'arrêté municipal de la commune de Leimbach N° 15/2006 du 20 juillet 2006 concernant les nuisances sonores qui stipule : *les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués les jours ouvrables que de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 20h00.*



**Bruit :** comme chaque année, l'arrivée des beaux jours est propice aux rassemblements sur la voie publique, soirées barbecue, etc. Nous avons besoin de ces moments conviviaux avec la famille et les amis. Il est toutefois rappelé de veiller au respect de la tranquillité publique.

## NAV'AIDE THANN - CERNAY

Ce transport à la demande de la communauté de Communes Thann-Cernay est réservé au PMR (personnes à mobilité réduite) et aux personnes de + de 70 ans. Le service Nav'aide fonctionne du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, et le samedi de 8h à 12h, sur réservation.

**La réservation du service s'effectue par téléphone au 03.69.76.60.62 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, au plus tard la veille de votre trajet.**

## COMMANDE DE FIOUL GROUPÉE

La commande de fioul groupée passée le 2 mars 2023 a représenté 52 800 litres (1,185 €/litre et 1,205 €/litre bien être) pour 50 clients. Il est rappelé que le tarif correspond à la cotation du jour de la commande, quel que soit son cours les jours suivants (plus ou moins élevé). Le fournisseur proposant le prix le plus attractif est retenu. La prochaine commande groupée est programmée pour mi-septembre 2023.

## INCIVILITÉS

La commune constate de plus en plus d'actes d'incivilité dans le village : plusieurs dépôts sauvages devant la benne à verre sur le parking de la salle polyvalente, à l'aire située route de Thann ; fumeurs dans l'aire de jeux malgré l'interdiction affichée ; adultes utilisant les agrès pour enfants et dépôt de cannettes de bière et divers déchets ; clôture cisailée ; tirs de ballons de football sur les vitres de la salle polyvalente ; problème récurrent, les voitures mal stationnées dans la rue de Strasbourg qui bloquent la circulation et empêchent le passage d'un véhicule de secours ; vol de fleurs dans les jardinières communales. Ces faits ont été portés à la connaissance de la Gendarmerie et de la Brigade Verte.



*Dépôt sauvage en l'occurrence des sacs remplis de gravats à l'aire situé en bordure de la route de Thann*



*La clôture de l'aire de jeux a été cisailée en partie*

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THANN CERNAY (CCTC)

Il est rappelé que les bureaux de la Communauté de communes Thann-Cernay, sont ouverts au public **sur rendez-vous uniquement** - du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, ainsi que le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Prendre contact au préalable en composant le **03 89 75 29 05**.

Cette année, la commune d'Aspach-le-Bas était l'hôte de la journée du souvenir en hommage aux combattants du 1<sup>er</sup> Régiment des Volontaires de l'Yonne, libérateurs des communes d'Aspach-le-Bas, Aspach-Michelbach, Bourbach-le-Bas, Leimbach, Guewenheim et Roderen. La délégation bourguignonne de Joigny était conduite par l'adjoint au maire Jean-Yves Mesny. A l'issue de l'office religieux, des gerbes ont été déposées au monument aux morts d'Aspach-le-Bas et devant la stèle du carrefour de Michelbach-Guewenheim-Roderen sur laquelle sont gravés les noms des 68 victimes du 1<sup>er</sup> RVY. Etaient présents les maires Maurice Lemblé, François Horny, Philippe Ziegler, Jean-Luc Barberon, Christophe Kippelen, le député Raphaël Schellenberger, le sénateur Ludovic Haye et la conseillère d'Alsace Annick Luttenbacher. Francine Gross, présidente de l'association pour le souvenir du 1<sup>er</sup> RVY, a retracé le parcours de ces jeunes volontaires « animés par leur résilience et leur devoir envers leur pays. »

*Les élus et personnalités posent devant le monument aux morts du 1er RVY au carrefour de Michelbach avec les nombreux porte-drapeaux*



**Partenariat avec le ministère des Armées :** le 21 avril 2023, de nombreuses communes du Haut-Rhin dont celle de Leimbach, représentée par son maire Philippe Ziegler, correspondant défense, ont signé une convention de partenariat entre le ministère des Armées et les collectivités. Signe indéfectible du lien Nation-Armées, ce partenariat vise à promouvoir l'esprit de défense au sein du département, accompagner le personnel du ministère des Armées et leur famille, et soutenir les projets ayant pour objet de développer un esprit civique et citoyen.



*Le maire Philippe Ziegler entouré par le Ministre de la Défense Sébastien Lecornu et Louis Laugier, préfet du Haut-Rhin, lors de la signature de la convention de partenariat*



**Décorations** : la commune remercie l'investissement de notre ouvrière communale Anne-Rose pour la décoration estivale sur le thème du vin marquant le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la route des vins d'Alsace. Un merci également à la famille François CLAERR et Eugène PETER pour la mise à disposition de matériels viticoles. Une fête alsacienne pour marquer cet événement aura lieu le dimanche 6 août sur le parking de la salle polyvalente où la population et les touristes sont attendus très nombreux.



### « Hier à LEIMBACH »

*Vous connaissez une histoire se rapportant à la vie de notre village, une anecdote arrivée à l'un de nos anciens, une photo de LEIMBACH d'hier, alors n'hésitez pas à nous en faire part pour alimenter cette nouvelle rubrique de votre « gazette du coucou ».*

*Contact: maurice.rueff@laposte.net ou 06 12 93 30 28*

#### Par exemple, saviez-vous que :

La première et seule voiture à sillonner les rues de notre village au début des années 30 était une lionne. C'était une **PEUGEOT 301** de couleur bleue appartenant à Emile BOSSERT, réparateur de vélos qui avait son atelier dans la rue de la chapelle. Elle servait occasionnellement lors des fêtes de familles pour conduire les mariés, les parents à l'église lors des baptêmes, ou de véhicule d'intervention rapide (c'est comme cela que l'on dit aujourd'hui.... ) lors des urgences. Pendant la guerre, pour éviter la réquisition par l'armée allemande de sa voiture, Emile l'avait entièrement démontée et cachée dans sa grange sous un stock de foin. Elle fut remontée par ses soins à la fin des hostilités.

*Au volant, Maria BOSSERT et son mari Emile posant fièrement à côté de sa 301 (berline de 8 cv fiscaux, 37 chevaux réels, 1465 cm3, trois vitesses, pouvant rouler jusqu'à 90 km/h. Prix environ 21 000 Francs de l'époque)*



# ETAT CIVIL DU 1ER JANVIER 2023 AU 30 JUIN 2023



## Mariages

27/05/2023 : Lucas VALERIANO et Marie-Angèle SOYEZ



*Lucas Valériano et  
Marie-Angèle Soyez  
et leurs enfants  
posent aux côtés  
du maire*



## Naissances

08/05/2023 – Linaëlle de Jérôme MEYER et Valentine PABST

09/06/2023 - Paul de Cédric ALBINO et Jennifer ROTHENFLUG



## Décès

14/01/2023 : Mme Denise PONSAT née DURRWELL, 77 ans

20/01/2023 : M. Francis PETER, 80 ans

12/02/2023 : M. Louis GEWISS, 90 ans

22/02/2023 : M. Albert BRISWALTER, 86 ans

05/04/2023 : Mme Marie Marthe LUTRINGER née ARNOLD, 80ans

13/05/2023 : Mme Rose FELBINGER née LEMBLE, 80 ans

18/05/2023 : Mme Claudine KIPPELEN née LEVASSEUR, 62 ans

## Anniversaires

13/01/2023 : M. Herbert TISSERAND, 80 ans

24/01/2023 : M. Alphonse FREY, 80 ans

11/02/2023 : Mme Marie-Anne SONNALLIER, 80 ans

28/02/2023 : Mme Marie-Louise SCHIEBER, 80 ans

18/03/2023 : M. Jean-Jacques BECHER, 80 ans

03/05/2023 : M. Gérard LUTRINGER, 85 ans

09/05/2023 : M. Henri HUEBER, 80 ans



## **Noces d'or**

10/05/2023 : M. et Mme CHASSAGNON Yves et Jacqueline

01/06/2023 : M. et Mme SCHNEIDER Jean et Martine



## **Noces de diamant**

22/02/2023 : M. et Mme CLAERR Jean-Marie et Cécile



*Herbert Tisserand entouré par sa famille et le maire (à droite)*



*Alphonse Frey entouré par son épouse et le maire*



*Marie-Anne Sonnallier entourée par son petit-fils Paul, sa fille Nathalie et le maire*



*Marie-Louise Schieber entourée par son mari, sa sœur et le maire*



*Gérard Lutringer, entouré par sa famille, pose aux côtés du maire*



*Henri Hueber entouré par son épouse, son fils Vincent, le maire et l'adjointe Christelle Claerr*



*Martine et Jean Schneider entourés par leur fils aîné Laurent, le maire et l'adjointe Christelle Claerr*



*Cécile et Jean-Marie Claerr entourés par leurs trois enfants dont Frédéric conseiller municipal et le maire (à gauche)*

Merci pour le sympathique et convivial accueil qui a été réservé par les personnes ayant accepté de recevoir la municipalité.

**Concerts le dimanche 12 mars à 16h00** : La salle polyvalente de Leimbach était comble pour le concert des Joyeux Vignerons de Thann. L'ensemble a offert une remarquable prestation devant un nombreux public et amateur de musique folklorique alsacienne et d'Outre-Rhin lequel n'a pas ménagé ses applaudissements ! Bravo au présentateur et président du groupe Albert Mura pour son humour et au Chef Bernard Meyer qui n'a pas besoin de baguette pour diriger son ensemble de main de maître ! Un merci particulier au leimbachois Christophe Trommenschlager, vice-président qui a gratifié l'auditoire d'un superbe solo à la clarinette, sans oublier notre doyen Auguste BRUCKERT, 92 ans, ancien membre des Joyeux Vignerons qui avait revêtu pour l'occasion son gilet rouge aux boutons d'or ! Enfin, félicitations au tromboniste Oscar, membre fondateur du groupe en 1966 et toujours actif au sein de cette belle formation qui fait honneur à l'Alsace !



*Les Joyeux Vignerons de Thann ont offert un magnifique concert*



*Leimbachois et vice-président des Joyeux Vignerons, Christophe Trommenschlager a exécuté de jolis solos à la clarinette*

**La chanson française à l'honneur dimanche 2 avril** : Malgré de nombreuses manifestations alentours, la salle polyvalente a affiché complet pour le concert de printemps offert par l'orchestre d'accordéons Saint-Thiébaud de Thann, les organisateurs devant même refuser du monde. La réputation de cet ensemble musical n'est plus à faire et la qualité du programme proposé a conquis le très nombreux public amateur de chansons françaises. Edith Piaf, Luis Mariano, Joe Dassin, Serge Gainsbourg, Adamo, Dalida et Michel Sardou étaient au répertoire de ce concert dirigé en alternance par Thierry Arrigoni et Daniel Bizzotto. Outre la qualité des musiciens, il faut souligner le travail de Christophe Menny pour les arrangements, la remarquable prestation de la soliste Nathalie Mettler au clavier qui n'est autre que la directrice de l'école primaire de Leimbach-Rammersmatt. La partie vocale a été assurée avec brio par Maurice Zussy, Sonia Krebs, Daniel Pitot et pour terminer par Philippe Ziegler qui avait troqué le temps du spectacle, son écharpe de maire de la cité des Coucous pour celle de présentateur-chanteur. Tous les artistes ont été salués par de chaleureux et longs applaudissements par l'auditoire visiblement ravi.



*Musiciens et chanteurs ont reçu une chaleureuse ovation du public*



*La salle polyvalente était comble pour le concert de gala de l'orchestre Saint-Thiébaud*

**Dimanche 7 mai** : les mélomanes étaient très nombreux pour le concert donné en l'église Saint-Blaise par l'ensemble de citharistes de Mulhouse qui a offert une très belle prestation.

*Un public nombreux était présent pour le concert de cithares*



## DATES À RETENIR



**Jeudi 13 juillet de 16h30 à 19h30** : Collecte de sang à la salle polyvalente de Leimbach

**Samedi 15 juillet** : Bal tricolore – petite restauration – retraite aux flambeaux - feu d'artifice. Parking salle polyvalente

**Dimanche 6 août à partir de 11h00** : Fête alsacienne sur le parking de la salle polyvalente dans le cadre du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la route des vins d'Alsace. Animation assurée par le groupe de musique DAMPF PFIFLA de Bitschwiller-les-Thann. Tartes flambées et petite restauration. Repli prévu à la salle polyvalente en cas de mauvais temps.

**Vendredi 25 août à 11h00** : Inauguration de la stèle en mémoire des 49 jeunes hommes et 8 jeunes filles de la commune de Leimbach incorporés de force dans l'armée allemande suivie d'une cérémonie commémorative—rue de la Chapelle

**Dimanche 3 septembre à 11h00** : Inauguration sentier viticole

**Jeudi 7 septembre de 19h30 à 20h30** : Reprise des activités de la GYM Leimbach à la salle polyvalente

**Samedi 09 septembre à 08h00** : 11<sup>ème</sup> journée citoyenne

**Dimanche 24 septembre** : Marché aux puces – parking salle polyvalente

**Vendredi soir 6 octobre et samedi midi 7 octobre** : Ouverture du bar des « Coucous » à la salle polyvalente.

**Samedi 7 octobre à 19h00** : « Spack Owa » - soirée lard et vin nouveau à la salle polyvalente.

**Jeudi 2 novembre de 16h30 à 19h30** : Collecte de sang à la salle polyvalente de Leimbach

**Dimanche 3 décembre à 9h00** : Messe en commun de la Sainte-Barbe à la Collégiale de Thann avec le regroupement de toutes les casernes des sapeurs-pompiers du secteur de Thann.

**Dimanche 3 décembre à 12h00** : Repas de Noël des Aînés

**ACOL (Animation culturelle de l'orgue de Leimbach)** : Un concert est prévu à l'automne mais la date reste à définir.



## KINÉ À DOMICILE

Jérôme BUREL à LEIMBACH

Tél. 06.06.46.15.07

## Pizza Cozi

Parking Salle polyvalente mardi  
les semaines paires

Tél. 06.81.38.20.71

## Alternatif coiffure

Coiffure mixte à domicile

Virginie WACH

Tél. 06.87.22.07.69

## Epicerie ambulante :

Crèmerie, charcuterie, fruits  
et légumes

Tournée de Laurent MERCIER

Le vendredi à partir de 10h00

03 69 77 17 54

06 26 85 33 35

[www.lescremiersreunis.fr](http://www.lescremiersreunis.fr)

Le marché à votre porte. La  
cave au Géromé -passage tous  
les mardis à Leimbach

Contact :

Pierre au 06 60 97 48 37

ou 03 29 61 87 81

Gîte Rosahiesla à LEIMBACH

[07 69 20 75 66](tel:0769207566)

[osahiesla.gite@gmail.com](mailto:osahiesla.gite@gmail.com)

Photos visibles sur Air BNB :  
Grande maison alsacienne au pied  
des Vosges

SAMU	15	
Gendarmerie	17 ou 03.89.37.00.11	
Brigades Vertes	03.89.74.84.04	
Pompiers	18	
Centre anti-poison	03.88.37.37.37	
EDF dépannage	0972.675.068	Raccordement 0969.321.845
SOGEST dépannage	0977.429.440	Infos 0977.409.440

En cas d'alerte chimique, Radio France Bleu Alsace - FM 102.6

## Communauté de Communes Thann - Cernay

Siège : 3a, rue de l'industrie - CS 10228 - 68704 CERNAY Cedex

Tél. : 03.89.75.47.72 - fax : 03.89.75.78.14

✉ [contact@cc-thann-cernay.fr](mailto:contact@cc-thann-cernay.fr)

## Syndicat mixte de Thann - Cernay (de 8h30 à 12h)

2 rue des Genêts - 68700 ASPACH MICHEL BACH

Tél : 03.89.75.29.05 - ✉ [contact@smtc68.fr](mailto:contact@smtc68.fr)

Déchetterie ASPACH-MICHEL BACH 03.89.75.74.66

Jours et horaires d'ouverture : voir calendrier des collectes

Nav'Aide Thann-Cernay : Transport à la demande

de la Communauté de Communes Thann-Cernay - Tél. 03.69.76.60.62

## AVIS AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous vous êtes installés à LEIMBACH depuis peu. Vous êtes invités

à vous inscrire sur le fichier domiciliaire et électoral municipal

munis de votre carte d'identité ou votre passeport ou votre carte de séjour ou une autre pièce d'identité, votre livret de famille ou un extrait d'acte de naissance.





**Mairie Place du Général DE GAULLE**

**68800 LEIMBACH**

Tél : 03.89.37.05.32

e-mail : [mairie-leimbach@wanadoo.fr](mailto:mairie-leimbach@wanadoo.fr)

Site WEB : [www.leimbach.fr](http://www.leimbach.fr)

### Horaires d'ouverture de la Mairie au public

**Mardi : de 9h30 à 11h30 et de 15h00 à 17h00**

**Jeudi : de 9h30 à 11h30**

**Vendredi : de 15h00 à 17h00**



**Durant la période estivale, la mairie sera fermée du 31 juillet au 06 août 2023 inclus.**



**Directeur publication :** Philippe ZIEGLER , maire

**Responsable de la commission communication :** Christelle CLAERR

**Mise en page :** Maurice RUEFF

**Crédit Photos :** Philippe ZIEGLER, Maurice RUEFF, Bernard HOFFNER, Alain MARCHAND, Etienne PETER

**Ont également collaboré à ce numéro :** Damien EHRET, Marie-Thérèse SEYFRIED, Audrey TA DINH